

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 17 janvier 2025

- Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER - Président
Mmes Brigitte DESBOIS, Carole FORCE, Perrine LE LEUCH, Anne LUCIANI, Nathalie MOREAU, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Thierry DUDIT, Stéphane KROEMER, Gérald NIVELON et Alain SALMON
- Invités : Mme Elizabeth COASTIER DASSONVILLE
- Excusés : Mmes Valérie ALLIO et Agnès FAUCHARD
M. Corentin CARNE
- Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Jackie BLANC-GONNET, Océane LAUNAY, Amélie MOINE et Cécilia NKONDANI
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL et Matthieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2025-01-17 BF 1-DTN Hors Règlement VFIN
02	2025-01-17 BF 1-DTN Demande de dérogation VFIN
03	2025-01-17 BF 1-HNC Présentation HNC VFIN
04	2025-01-17 BF 6- DAJI Présentation BF VFIN
05	2025-01-17 BF 0 Composition CF Finances VFIN
06	2025-01-17 BF 5 Composition CF Médicale VFIN
07	2025-01-17 BF 0 Composition CF Territoires VFIN
08	2025-01-17 BF 1 Composition CHNC VFIN
09	2025-01-17 BF 5 Composition CF 5X5 VFIN
10	2025-01-17 BF 0 Composition CF Héritage VFIN
11	2025-01-17 BF 0 Composition CF Clubs VFIN
12	2025-01-17 BF 0 Composition CF Officiels VFIN
13	2025-01-17 BF 0 Composition CF Emploi VFIN
14	2025-01-17 BF 0 Composition CF Dirigeants et Adhérents VFIN
15	2025-01-17 BF 5 Composition CF 3x3 VFIN
16	2025-01-17 BF 6 Composition CF Juridique VFIN
17	2025-01-17 BF 0 Composition Cellule Mise en Concurrence VFIN
18	2025-01-17 BF 0 Composition CF Vivre Ensemble VFIN
19	2025-01-17 BF 0 Composition CF Equipements VFIN
20	2025-01-17 BF 0 Composition CF PSF VFIN
21	2025-01-17 BF 0 Composition CF Outre-Mer et Corse VFIN
22	2025-01-17 BF 0 Composition CF HNO VFIN
23	2025-01-17 BF 5-CF5x5 Répartition des places et cahiers des charges CF U15 Elite et U18 Elite

	(Saison 2025-2026) VFIN
24	2025-01-17 BF 2-PFE Présentation F&E VFIN
25	2025-01-17 BF 4-PCT Document PCT VFIN
26	2025-01-17 BF 7- CFJ Présentation Service Jeunesse VFIN
27	2025-01-17 BF 7-VxE Labels VFIN
28	2025-01-17 BF 7-VxE Annexe Labels du 08-11-2024 au 15-01-2025 VFIN

1. Ouverture

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite la bienvenue à toutes et tous, ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans ce Bureau Fédéral.

Il excuse l'absence de Philippe AUSSEUR, Valérie ALLIO et Agnès FAUCHARD et adresse également ses remerciements à Élisabeth COESTIER DASSONVILLE, présente en tant qu'invitée.

2. Présidence

2.1. Point au national

Jean-Pierre HUNCKLER a multiplié les rencontres avec des acteurs politiques à tous les niveaux, des ministres aux élus locaux. Il évoque notamment une récente rencontre avec le vice-président de la région Grand Est en charge des sports, qui a exprimé un vif intérêt pour les projets de la fédération.

La fédération travaille également en étroite collaboration avec les collectivités territoriales pour promouvoir le basket 3x3. Les financements obtenus permettront de créer de nouvelles infrastructures et de soutenir des projets locaux.

Il est conscient des défis à relever, en particulier en matière de financement. Enfin, il tient à remercier tous ceux qui participent au développement de ce sport, en particulier les équipes régionales et les clubs.

Jean-Pierre HUNCKLER regrette le manque de renouvellement dans les commissions, où les mêmes membres que lors du mandat précédent sont souvent reconduits, limitant l'apport de nouvelles idées essentielles au projet voté par les clubs, ligues et comités. Il souligne également un déséquilibre en matière de parité, incompatible avec les principes voulus par la Fédération. Enfin, il s'interroge sur la capacité de certaines personnes, impliquées dans un grand nombre de commissions, à s'investir pleinement dans leurs activités.

2.2. Point à l'international

Jean-Pierre HUNCKLER souhaite rappeler que la Fédération Française de BasketBall accueillera la FIBA le jeudi 23 janvier autour d'un déjeuner officiel. Cet événement rassemblera le secrétaire général de la FIBA, ainsi que son conseiller. Le président et le directeur exécutif de FIBA Europe, ainsi que le directeur général de la Basketball Champions League seront également présents. Jean-Pierre HUNCKLER sera accompagné à cette occasion par Thierry BALESTRIERE, Alain CONTENSOUX et Philippe AUSSEUR.

Il souligne également que la semaine NBA a déjà commencé et s'inscrit sous de bons auspices. Les tournois organisés à Toulouse se sont déroulés avec succès, et Jean-Pierre HUNCKLER adresse ses félicitations et ses remerciements aux organisateurs pour la qualité de leur travail et leur contribution à cet événement.

2.3. Autres dossiers

2.3.1. Débrief des ateliers du Comité Directeur

Il n'y aura pas de compte-rendu des travaux du Séminaire du Comité Directeur de la semaine dernière pour que les Comités et Ligues puissent partir d'une page blanche lors des travaux des réunions de Zones.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne le travail efficace du Comité Directeur en peu de temps. Les réunions de Zones seront conçues comme des espaces de brainstorming où chacun pourra contribuer librement, sans influence préalable. Les idées qui en découlent seront consolidées et intégrées dans un projet finalisé qui sera présenté lors du Séminaire des Présidents de Ligues et Comités en avril prochain.

Concernant la feuille de route, il est demandé une communication adaptée aux attentes des Cadres Techniques Sportifs et Conseillers Territoriaux. Jean-Pierre HUNCKLER a discuté du dossier sensible de la participation aux compétitions des athlètes transgenres avec la Directrice des Sports, qui reste à l'écoute des éventuelles problématiques et envisage des discussions à un niveau politique dans les mois à venir.

3. Direction Générale / Direction Technique

3.1. Point général

Quatre sportifs professionnels ont décidé d'investir massivement dans le 3x3. Une ligue professionnelle féminine démarre prochainement aux États-Unis, avec des joueuses de la WNBA et des contrats pouvant atteindre 220 000 dollars.

Alain CONTENSOUX évoque la réunion du personnel qui a permis de présenter le projet politique fédéral porté par le Président et le Comité Directeur. Ce projet aura des impacts sur l'organisation des services, et des entretiens ont déjà été menés par Océane LAUNAY et Max BRESOLIN. Certains ont été individuels, d'autres collectifs, comme ceux avec les membres du pôle 3x3, qui seront répartis entre le Pôle Compétitions et le Pôle Développement.

Une réunion s'est tenue le 13 janvier à Marcoussis, avec la participation de la FFBB, sur la professionnalisation de l'arbitrage.

Jean-Pierre HUNCKLER souhaiterait qu'une date de réunion soit proposée au SNAB début février.

Il évoque le séminaire, organisé à l'INSEP, qui a réuni environ 50 participants, parmi lesquels des entraîneurs, managers généraux, un président de club, un coach de Betclic Elite et des agents. Il remercie Max BRESOLIN et Nadine PARIS pour leur travail sur cette organisation.

Jacky COMMERES fait un point d'actualité sur les Equipes de France :

France A Féminine

Annonce faite le 6 janvier 2025 des 16 joueuses retenues pour les deux matchs de qualification lors de la fenêtre internationale de qualification à l'EuroBasket Women 2025.

Rappel des matchs :

- Contre l'Irlande le jeudi 6 février au Colisée de Chalon-sur-Saône
- Contre Israël le dimanche 9 février à Riga (Lettonie)

France A masculine

Ce 17 janvier à 12h00, annonce faite des 12 joueurs retenus pour les deux matchs de la fenêtre de qualification à l'EuroBasket 2025 de février 2025.

3 jeunes partenaires d'entraînement (entre 19 et 22 ans) ont également été appelés.

Frédéric FAUTHOUX a intégré des joueurs d'Euroligue (8 joueurs sur 12) et on ne compte qu'un seul joueur sans aucune sélection en Equipe de France A – Neal SAKO (ASVEL).

L'équipe sera réunie à Nanterre le 17 février 2025.

Rappel des deux matchs :

- Vendredi 21 février en Croatie
- Lundi 24 février à Orléans contre la Bosnie Herzégovine.

Equipe de France féminine 3x3

Pendant la fenêtre internationale féminine de février 2025, 16 joueuses seront réunies à l'INSEP sous la direction de François BRISSON, coach de l'équipe et de Yann JULIEN, Directeur adjoint de la Performance chargé du 3x3.

Pas de tournoi organisé en fin de stage.

Ce nombre élevé de joueuses convoquées est lié à deux raisons principales :

- Revue d'effectif en début d'olympiade.
- Revue d'effectif pour un nouveau coach qui a besoin d'évaluer les joueuses.

Rappel de l'existence nouvelle de la Champions Cup : compétition internationale Femmes et Hommes avec une récurrence prévue en mars chaque année.

Ce sont des clubs de LF2 qui seront concernés par cette compétition (report d'une journée de championnat). Alain CONTENSOUX, par visio et par courrier, a communiqué la stratégie choisie par la Direction Technique Nationale aux clubs de LBWL & LF2.

A noter une initiative qui a vocation à être reconduite : un coach de club LBWL et un assistant coach de Club LBWL seront présents sur le stage afin d'établir des relations entre les coachs LBWL et les équipes de France 3x3 Féminines.

Il s'agit de Wani MUNGANGUZI (Landerneau) et Flavien BATIOT (ASVEL féminin).

Equipe de France 3x3 masculine

Stage et tournoi prévus pendant la fenêtre internationale masculine de février 2025. Volonté d'évaluer de nouveaux joueurs qui seront aux côtés de joueurs aculturés au 3x3.

Le stage aura lieu au CREPS de Poitiers et le tournoi sera un Life Quest à Poitiers.

A noter la présence de Vincent COLLET dans une partie du stage pour travailler sur des points technico-tactiques qui pourront être partagés : 5x5 et 3x3.

Equipes de France jeunes de Basketball

Pilotage d'une réunion de fonctionnement des équipes de France jeunes de basketball avec les coachs responsables d'équipes.

Thématiques prévention et intégrité abordées dans les 4 domaines suivants :

- Abus et violences
- Dopage
- Paris sportifs
- Réseaux sociaux

Pôle France Yvan Mainini et semaine NBA à Paris

Durant la semaine NBA à Paris, la LNB organise un match événement de prospects évoluant en France le 21 janvier. Le Pôle France est fortement représenté avec quatre joueurs actuels :

- Cameron HOUNDO
- Noa KOUAKOU-HEUGUE
- Nathan SOLIMAN
- Hugo YIMGA-MOUKOURI

ainsi que 7 anciens polistes.

Présence de 2 coachs du Pôle France – Nicolas ABSALON et Arnaud GUPPILLOTTE, comme conférenciers et présence de 12 joueurs comme démonstrateurs sur un clinic d'entraîneurs dans cette semaine NBA.

Séminaire coachs en marge de la Leaders Cup

A noter l'existence du séminaire traditionnel des coachs en marge de la Leaders Cup 2025 qui sera animé par la Commission Haut Niveau des Techniciens, dans un travail partagé entre le Pôle Performance et Haut Niveau et le Pôle Formation et Emploi.

3.2. Points à débat / décision

3.2.1. Demande de surclassement exceptionnel

Alain CONTENSOUX présente une demande de surclassement hors règlement pour un jeune joueur de 14 ans, mesurant 2,03 m, actuellement en Martinique. La proposition est de le surclasser directement en senior. Cette demande a reçu un avis favorable de l'ensemble des acteurs impliqués dans le processus (voir annexe 1).

Validation du Bureau Fédéral.

3.2.2. Demande de dérogation - mutation exceptionnelle

Alain CONTENSOUX présente une demande de dérogation pour permettre la participation d'un joueur débutant à haut potentiel au championnat U18 Elite (voir annexe 2) :

- Accorder une licence 1C au-delà du 30 novembre et sans conditions de mutation

Validation du Bureau Fédéral (Christian AUGER et Thierry DUDIT n'ont pas pris part au vote).

- Permettre au joueur de participer au Championnat U18 Elite et de représenter deux clubs

Validation du Bureau Fédéral (Christian AUGER et Thierry DUDIT n'ont pas pris part au vote).

Alain CONTENSOUX présente le cas d'un jeune joueur de 14 ans, mesurant 2,12 m, récemment arrivé de l'étranger en tant que mineur isolé. Sa naturalisation ne sera possible que dans trois ans, sauf intervention spécifique. Max BRESOLIN travaille avec l'Agence Nationale du Sport pour accélérer cette démarche. Une alerte est émise sur le risque que ce joueur, au potentiel exceptionnel, soit recruté et naturalisé par une fédération étrangère si aucune solution rapide n'est trouvée.

Alain CONTENSOUX propose de valider le surclassement exceptionnel pour lui permettre de jouer avec les seniors et d'obtenir une dérogation lui permettant d'évoluer avec une 1C alors que sa qualification est intervenue au-delà du 30 novembre.

Validation du Bureau Fédéral sous réserve de l'accord du médecin pour le surclassement.

4. Délégation Haut Niveau

4.1. Point général

Carole FORCE fait le point concernant la NM1, LF2 et LBWL (La Boulangère Wonderligue). Elle remercie les équipes de la DAJL et de la CCG (Commission Contrôle de Gestion) pour leur travail. Elle revient sur l'inauguration de la nouvelle salle de l'ASVEL Féminin, à laquelle elle a assisté avec Jean-Pierre HUNCKLER, au Palais des Sports de Lyon dimanche. L'événement a attiré plus de 5 300 personnes, et l'objectif est d'atteindre 5 700 spectateurs dans les deux prochaines années.

Jean-Pierre HUNCKLER revient sur l'incident survenu en fin de match, avec des échauffourées entre les joueuses. Les arbitres n'ont pas rédigé de rapport sur cet incident. Le président du HNO a pris des mesures. Le président informe le Bureau que le secrétaire général va saisir la Commission Fédérale de Discipline.

Carole FORCE a réuni les clubs de LBWL pour partager des informations et aborder l'évolution de la gouvernance. Il a été décidé de supprimer les réunions de Bureau jugées trop lourdes, au profit de réunions communes pour mieux partager les informations. Le nombre de réunions du comité directeur sera réduit à deux et l'assemblée générale pourrait être décalée après le 15 avril.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle que les statuts de la LFB sont dans les règlements et que le Comité Directeur doit valider les évolutions réglementaires. Un travail doit être mis en oeuvre avec la DAJI.

Un partenariat avec la FIBA et la FIBA Europe est relancé, avec une réunion prévue en janvier qui influencera les orientations de LBWL. Une nouvelle réunion avec les clubs sera organisée en février pour intégrer ces informations et travailler sur l'organisation.

Lors du séminaire du 4 février à la FFBB il sera présenté un document sur les centres de formation et d'entraînement, avec la LF2 qui passera à 14 clubs pour la saison 2025-2026. Deux niveaux de centres seront créés, le niveau 2 étant le minimum requis pour tous les clubs de LF2, et un niveau supérieur pour préparer les clubs à la Ligue Féminine.

Finalement, une collaboration avec la Direction Technique Nationale déterminera les grandes lignes du haut niveau, dans la continuité de la stratégie de performance.

Concernant la NM1, Alain SALMON a attiré l'attention sur les disparités croissantes entre les clubs de NM1, mises en évidence par le rapport annuel de la CCG. Il a suggéré d'approfondir cette analyse afin d'identifier les causes de ces écarts et d'envisager des actions correctives.

Il a également rappelé l'existence d'un cahier des charges pour les clubs aspirant à une montée en Pro B, soulignant l'importance d'une évaluation rigoureuse des candidats. Un point est fait sur les candidatures reçues à l'accession en seconde division professionnelle (voir annexe 3).

Validation du Bureau Fédéral.

4.2. Points à débat / décision

4.2.1. Désignation d'une personne qualifiée pour la LNB

Jean-Pierre HUNCKLER propose Florent PIETRUS comme troisième personne qualifiée pour siéger à l'Assemblée Générale de la LNB. Proposition à faire valider par le Comité Directeur qui sera consulté à distance.

Validation du Bureau Fédéral.

5. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

5.1. Points à débat / décision

5.1.1. Convention délégation d'attributions FFBB – Ligues et Comités – Arbitrages

Stéphanie PIOGER informe le Bureau qu'une nouvelle convention devra être rédigée pour la mandature 2024-2028. Un travail est à réaliser afin de définir les orientations de cette convention et de prendre des décisions si des arbitrages sont nécessaires concernant les compétences à déléguer.

Jean-Pierre HUNCKLER souligne qu'un conseil des présidents de Ligues aura lieu le 28 février pour permettre la signature officielle avec les ligues régionales. Les orientations de cette nouvelle convention seront présentées lors du prochain Bureau Fédéral le 15/02. Le document sera envoyé aux membres environ dix jours avant la réunion, afin qu'ils aient le temps de prendre connaissance des éléments, formuler des remarques et se préparer pour la discussion et la décision finale.

5.1.2. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose de supprimer l'obligation, pour les ressortissants d'un pays hors Espace Economique Européen, de fournir un titre de séjour pour la qualification et de modifier les modalités de contrôle (voir annexe 4) :

- Pour la NM1, un titre de séjour sera requis lors de la demande d'autorisation à participer.
- Pour la LBWL et la LF2, un titre de séjour sera exigé lors de la demande d'homologation du contrat (contrôle a priori).

Un débat s'engage sur les modalités de contrôle dans les divisions intermédiaires. Des propositions de contrôle a posteriori pour les JIG seront précisées lors d'un prochain Bureau.

En conséquence, pour obtenir la qualification et la licence, il ne sera plus nécessaire de fournir un titre de séjour.

Validation du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER informe d'une deuxième réunion avec les présidents des Commissions Régionales de Discipline pour l'élaboration d'une grille de sanctions de référence, .

Elle présente les grands principes de cette annexe au règlement disciplinaire général qui a pour objectif d'harmoniser les sanctions à l'échelle nationale en fonction de la nature des faits, de l'auteur et de la victime et de circonstances atténuantes et aggravantes permettant aux commissions de moduler la sanction.

(voir annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

Pour la procédure de traitement des réclamations, Stéphanie PIOGER, sur proposition de la LNB propose que la procédure d'urgence soit également applicable aux trois dernières journées de la phase aller de Pro B.

Il est également proposé de l'appliquer aux rencontres de Play-in LNB et LFB.

Une réflexion est en cours sur l'opportunité de créer une section d'appel pour traiter en urgence les recours contre les réclamations.

La LNB demande d'augmenter le montant des réclamations de 1 000 à 2 000 euros pour ses compétitions (voir annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

5.1.3. Modifications structures

Stéphanie PIOGER informe du prochain terme de l'Union Poitiers-Basket 86, au 30 juin 2025. Il précise que les structures CEP Poitiers et Stade Poitevin travaillent depuis l'année dernière pour préparer cette transition.

Au regard des incidences sportives et réglementaires, Stéphanie PIOGER demande qu'à titre exceptionnel, les démarches administratives – dont d'éventuelles constitutions de CTC – puissent être engagées après le 30 avril 2025.

Validation du Bureau Fédéral

5.1.4. Paris sportifs : croisement des fichiers

Stéphanie PIOGER rappelle l'article 607 des Règlements Généraux sur les paris sportifs, qui stipule l'interdiction de parier sur toute compétition de basket directement ou par personne interposée et ce, pour tous les niveaux de compétitions et territoires géographiques où se déroule la compétition.

Sur les premiers croisements de fichiers opérés (1^{er} tour) pour la Coupe de France Robert BUSNEL, aucun retour positif n'a été relevé sur les points de vente "en dur" tandis que 161 retours positifs ont été recensés sur les paris en ligne (voir annexe 4).

Pour la saison 2024/2025, Stéphanie PIOGER propose de réaliser un nouveau croisement de fichiers pour les paris en ligne et physiques, entre le 1er septembre 2024 et le 10 février 2025, ciblant arbitres, joueurs, aspirants et autres personnes concernées, ainsi que certaines compétitions spécifiques (voir annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

5.1.5. Mesures administratives conservatoires (voir annexe 4)

Stéphanie PIOGER propose de retirer la licence FFBB d'un licencié pour six mois, jusqu'au 20 juillet 2025, en raison d'une procédure administrative pour des faits de corruption répétés envers plusieurs licenciés, majeurs et mineurs. Le licencié, en formation BPJEPS basket, a une mesure d'interdiction temporaire en attendant une décision judiciaire définitive.

Validation du Bureau Fédéral.

Stéphanie PIOGER présente une demande concernant une personne sous mesure administrative conservatoire de retrait de licence pour des faits de viols et agressions sexuelles sur mineurs de plus de 15 ans, avec maintien de la mesure jusqu'au 31 décembre 2024. Le licencié demande à reprendre la compétition et le coaching, précisant attendre la fin des poursuites. L'enquête administrative est toujours en cours.

Refus du Bureau Fédéral tant que de nouveaux éléments ne sont pas fournis.

Stéphanie PIOGER présente une demande de reprise de licence, pour uniquement « jouer », d'un licencié ayant fait l'objet d'une mesure administrative conservatoire d'interdiction de prise de licence pour des faits de corruption de mineurs. Cette mesure avait été prise jusqu'au 31 décembre 2024, mais la procédure judiciaire n'est pas encore clôturée. L'enquête administrative est prévue d'ici fin février 2025.

Autorisation de reprise de la licence de « joueur » uniquement et ce, sous réserve d'informations complémentaires nouvelles qui seraient portées à la connaissance de la Fédération

6. Secrétariat Général

6.1. Point général

Thierry BALESTRIERE explique que pour la préparation des réunions du Bureau Fédéral et du Comité Directeur, l'ordre du jour est établi selon les points inscrits dans l'outil collaboratif, complétés par les vice-présidents. Le directeur de pôle peut également ajouter des points. Les supports doivent être remis avant le lundi 12h précédent la réunion.

6.2. Points à débat / décision

6.2.1. Point Mise en Concurrence Assurance

Le contrat d'assurance fédéral prendra fin au 30 juin 2025.

Thierry BALESTRIERE informe que 3 candidatures ont été réceptionnées.

Elles sont toutes recevables et la Commission MECA va procéder à l'audition des candidats.

Il rappelle le calendrier prévisionnel :

- **Janvier/Février 2025** : établissement d'un classement des candidatures reçues par la Commission de mise en concurrence Assurance qui peut organiser des auditions des candidats pour établir un classement définitif
- **14-15 Février 2025** : Bureau Fédéral : la Commission présentera les candidats selon l'ordre qu'elle aura établi
 - Validation du choix par le Bureau Fédéral.
- **28 Février – 1^{er} Mars 2025** : présentation de la Commission au Comité Directeur nouvellement constitué du choix de désignation de l'assureur pour les quatre prochaines années à partir du 1er juillet 2025

6.2.2. Organisation des AG FFBB

Thierry BALESTRIERE évoque les difficultés rencontrées pour trouver des candidats organisateurs pour les Assemblées Générales de la FFBB. En 2025, un seul candidat a été trouvé, et à ce jour, aucun pour 2026. De plus, il y a une surenchère des organisateurs qui souhaitent dépasser les

standards des années précédentes, ce qui complique la maîtrise des coûts malgré un cahier des charges précis. La problématique réside dans l'absence de budget prévisionnel, rendant l'attribution des organisations financières incertaine.

Suite à cela, pour 2026, il est proposé de réorganiser le processus en faisant de la FFBB, via le Comité d'Organisation, le maître d'œuvre. Les Ligues Régionales et/ou les Comités seraient sollicités pour un appui en ressources.

6.2.3. Zones

Thierry BALESTRIERE rappelle que le planning des réunions de zones des 22 et 29 mars a été ajusté récemment.

Zones	Ligues	DATE	Elu référent	Co-Animateur	Chargé de l'organisation
EST	Bourgogne Franche Comté / Auvergne Rhône Alpes	22/03/25	C. FORCE	P. DEPETRIS	Ligue Bourgogne Franche Comté
SUD-EST	Occitanie / Sud / Corse		F. PRUD'HOMME	S. PIOGER	Ligue Occitanie
OUEST	Bretagne / Pays de la Loire		A. SALMON	Th. DUDIT	Ligue Pays de la Loire
NORD EST	Grand Est / Ile de France	29/03/25	S. PIOGER	Th. BALESTRIERE	Ligue Ile de France
SUD OUEST	Nouvelle Aquitaine / Centre Val de Loire		P. DEPETRIS	F. PRUD'HOMME	Ligue Nouvelle Aquitaine
NORD	Hauts de France / Normandie		Ch. AUGER	A. SALMON	Ligue Hauts de France

6.2.3.1. Pilotage

L'animation sera assurée par le Vice-Président en charge de la zone, accompagné d'un autre Vice-Président, du Trésorier ou du Secrétaire Général, selon les cas.

6.2.3.2. Organisation

L'organisation commencera dès la semaine du 20 janvier. Les ateliers d'échanges porteront sur la feuille de route de la Fédération, en ligne avec la commande politique du président, et se déroulera en deux temps : vendredi de 18h30 à 20h et samedi de 8h30 à 12h.

Les Ligues organisatrices auront tout loisir d'organiser un Conseil de Zone le samedi après-midi si elles le souhaitent. Les deux thématiques abordées seront les critères du PSF et le développement des satellites.

6.2.4. Composition des Commissions

Thierry BALESTRIERE souligne que certaines commissions comprennent des salariés de structures départementales ou régionales. Il demande aux personnes ayant proposé ces personnes de s'assurer auprès des employeurs concernés de l'accord pour la participation de ces salariés à ces missions bénévoles, afin d'éviter tout malentendu à ce sujet.

Thierry BALESTRIERE demande que l'origine géographique de chaque membre des commissions soit ajoutée dans les documents soumis au Bureau Fédéral pour validation.

- 6.2.4.1. Commission des Finances (annexe 5)
- 6.2.4.2. COMED (annexe 6)
- 6.2.4.3. Commission Territoires (annexe 7)
- 6.2.4.4. Commission HNC (annexe 8)
- 6.2.4.5. Commission 5x5 (annexe 9)

- 6.2.4.6. Commission Patrimoine & Légendes (annexe 10)
- 6.2.4.7. Commission Clubs (annexe 11)
- 6.2.4.8. Commission des Officiels (annexe 12)
- 6.2.4.9. Commission emploi (annexe 13)
- 6.2.4.10. Commission Dirigeants & Adhérents (annexe 14)
- 6.2.4.11. Commission 3x3 (annexe 15)
- 6.2.4.12. Commission Juridique (annexe 16)
- 6.2.4.13. Cellule Mise En Concurrence (annexe 17)
- 6.2.4.14. Commission VxE (annexe 18)
- 6.2.4.15. Commission Equipements (annexe 19)
- 6.2.4.16. Commission PSF (annexe 20)
- 6.2.4.17. Commission Outre-Mer et Corse (annexe 21)
- 6.2.4.18. Commission HNO (annexe 22)

Validation du Bureau Fédéral de toutes ces propositions de compositions de Commissions.

7. Délégation Compétitions

7.1. Points à débat / décision

- 7.1.1. Répartition des places et cahiers des charges Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2025-2026) (voir annexe 23)

Alain SALMON présente la répartition des places par Ligue Régionale pour les Championnats de France U15 Elite (Saisons 2025-2026 et 2026-2027) et U18 Elite (Saison 2025-2026). Il fait un rappel des points validés lors du Bureau Fédéral du vendredi 06 décembre 2024 (pré-candidatures, cahiers des charges...).

Validation du Bureau Fédéral.

7.1.2. Point de situation : ASVEL VILLEURBANNE BASKET FEMININ

A la suite du forfait général du club en Nationale Féminine 1, des joueuses de l'ASVEL VILLEURBANNE BASKET FEMININ demandent une dérogation pour pouvoir rejoindre un autre club de Championnat de France (voir annexe 4).

Stéphanie PIOGER rappelle la difficulté de se prononcer sur ces dérogations alors que les juridictions ne se sont pas encore prononcées sur un éventuel plan de redressement judiciaire.

Refus du Bureau Fédéral.

8. Trésorerie

8.1. Points à débat / décision

- 8.1.1. Mode opératoire de facturation du Pacte #TousEngagés

Pascal GOUDAIL rappelle que le Bureau Fédéral avait acté l'année dernière que le service comptabilité de la Fédération facturerait directement les clubs. Cependant, de nombreux comités souhaitent désormais reprendre la gestion de cette facturation. Pour rappel, en 2022-2023, 1 162 clubs avaient été facturés pour un montant total de 306 000 €, dont 51 000 € restent encore à percevoir auprès de 200 clubs.

Jean-Pierre HUNCKLER propose de transmettre les factures directement aux comités, avec copie aux Ligues, afin qu'ils puissent réclamer les montants dus aux clubs. Un tableau détaillant les sommes à facturer par club sera transmis à chaque comité. En parallèle, il propose de procéder rapidement au paiement des sommes dues au titre du Pacte 2022-2023 pour les Ligues et Comités.

Validation du Bureau Fédéral.

8.2. Informations générales

Thierry DUDIT rappelle que la cellule mise en concurrence a été saisie pour trouver le prochain prestataire de captation d'images en championnat LBWL.

Carole FORCE confirme que le contrat actuel arrive à son terme et que l'objectif est de trouver un nouveau prestataire qui pourra appareiller les salles avant le prochain début de saison.

Elle demande au Bureau Fédéral de valider le besoin et propose que le Comité de Pilotage soit composé de la Cellule MEC et des experts proposés suivants : Yannick SOUVRÉ, Guillaume KARLI et Arnaud DUNIKOWSKI.

Validation du Bureau Fédéral, ce qui enclenche la saisine de la Cellule MEC.

Gérald NIVELON propose de réexaminer le modèle financier entre la Fédération, les Ligues et les Comités, notamment sur la collecte des licences. Il suggère que la Fédération prélève directement sa part à échéance pour simplifier les flux et éviter les tensions liées aux délais de paiement.

Jean-Pierre HUNCKLER confirme que ce sujet sera à étudier par la Commission des Finances, évoquant aussi la possibilité d'une mensualisation des paiements pour réduire les tensions de trésorerie.

Il propose par ailleurs une autonomisation financière de l'INFBB avec un budget distinct ou une filiale dédiée, afin de mieux gérer les dépenses et simplifier la trésorerie.

9. Délégation Marque

9.1. Point général

Raymond BAURIAUD informe que le lieu de l'Open de France et de la Superleague a été désigné le 18 janvier, avec une annonce prévue pour la semaine du 27 janvier.

La semaine du 20 janvier sera marquée par la NBA, avec un programme dense :

- Le City Tour (13-17 janvier), soutenu par la NBA et la Fédération.
- Le tournoi 3x3 à Carpentier (19 janvier) pour les 15-18 ans, suivi d'un clinic coach
- Un clinic avec des coachs NBA le 20 janvier.
- Le Young Star Game à Levallois le 21 janvier,
- La finale du Challenge Benjamin le 22 janvier à Carpentier.
- La réception des fédérations étrangères de la NBA à l'hôtel de Talleyrand le 23 janvier.
- La finale de la Junior League 3x3 au Carreau du Temple, suivie d'une visite de la FIBA et d'un match NBA à l'Accor Arena.
- La draft de la Junior League et un clinic arbitre le 24 janvier.
- Le regroupement des fédérations à l'Accor Arena et le match NBA le 26 janvier.

Partenariats :

- Un contrat individuel a été signé avec Laetitia GUAPO pour la MGEN, qui devient ambassadrice, avec une joueuse de handball féminin.
- Un partenariat avec la BPCE a permis un don à l'opération Octobre Rose via la Ligue féminine.
- Le renouvellement de l'accord avec Ferrero pour 2025, avec une augmentation du budget pour des kits mini-basket pour les écoles françaises.

Équipes de France :

- Un rassemblement de l'équipe féminine à Chalon sur Saône et de l'équipe masculine prévu pour février.
- Le 18 février, lors du All-Star Game NBA, sera annoncé le lancement d'une série documentaire sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 sur Netflix, avec le suivi des équipes de basket. Un premier épisode sera diffusé en France le 19 février 2025..

10. Délégation Formation & Emploi

10.1. Point général (voir annexe 24)

Nathalie MOREAU présente la cartographie des missions de service civique : 338 contrats sont en ligne sur 350 missions attribuées. Des ajustements sont en cours pour attribuer les missions manquantes à Mayotte, en raison de contrats de 12 mois réalisés au lieu des 8 mois prévus, ce qui a consommé une partie de l'enveloppe budgétaire. Des négociations avec l'agence visent à dégager des mois supplémentaires.

Concernant les job-datings, 24 opérations ont été menées en 2024, mais une réduction des budgets inquiète : 3000 euros par journée contre 7000 auparavant. Des discussions sont en cours avec d'autres fédérations pour alerter l'État sur ces baisses, qui risquent de créer des inégalités territoriales et de freiner l'implication des structures.

11. Délégation Clubs & Territoires

11.1. Point général

Pierre DEPETRIS informe que des actions ont été menées pour accompagner les clubs bénéficiant du dispositif des coaches socio-sportifs.

Concernant l'observatoire, les travaux avec l'Université de Rouen sur l'évolution des modèles socio-économiques des clubs ont été relancés. Par ailleurs, la base FBI est en cours de finalisation (voir annexe 25).

Gérald NIVELON présente le bilan de la campagne 2024 du Pass'Sport et l'évolution du dispositif (voir annexe 25).

11.2. Points à débat / décision

Pierre DEPETRIS rappelle qu'à l'AG 2024, une conférence avait présenté l'accompagnement des comités, le projet fédéral et celui des territoires. Après les élections et divers séminaires, il a été demandé en janvier un état des lieux et des grilles indicateurs, avec un dépôt des projets territoires prévus pour septembre 2025.

Aligné sur la vision 2028, le projet vise à ajuster les propositions PSF et faciliter la pluriannualité des aides. Cependant, peu de structures ont transmis les éléments demandés, malgré quelques avancées comme celles du Comité de Moselle (voir annexe 25).

11.2.1. Commission Clubs

11.2.1.1. Demandes d'affiliation (voir annexe 25)

Gérald NIVELON présente les demandes d'affiliation suivantes :

- Association Basketball Arnouville a pour projet le développement de la pratique du basketball en loisir ou en compétition

Validation du Bureau Fédéral.

- Grigny Academy Basket

Validation du Bureau Fédéral.

- Basket'Aide : l'association a vocation à regrouper plusieurs clubs de basket-ball présents sur un même territoire, en utilisant l'association comme un outil de mutualisation des moyens. Ces objectifs sont incompatibles avec ceux de la FFBB et vont à l'encontre de la politique fédérale. La Commission Fédérale Clubs a refusé le projet.

Refus du Bureau Fédéral sur cette demande d'affiliation.

- HOF Asso 57, une demande de prolongation de l'instruction afin de présenter la demande lors du Bureau Fédéral du 15 février prochain.

Validation du Bureau Fédéral.

- Fontenay Trésigny Basket : le club a été renouvelé en affiliation sans avoir fait de demande. Une erreur matérielle a été confirmée par le comité départemental. Il est proposé au Bureau une autorisation de décocher l'affiliation du club.

Validation du Bureau Fédéral.

Matthieu SOUCHOIS présente les propositions pour les journées de la RSO. Deux candidatures sont en liste : celle portée par la Ligue de Bretagne, et celle du comité du Rhône-Métropole de Lyon.

Le Bureau Fédéral décide d'attribuer l'organisation au Comité du Rhône-Métropole de Lyon, étant donné qu'il s'agit d'une première candidature. Pierre DEPETRIS n'a pas pris part au vote.

Stéphane KROEMER fait un retour sur l'enquête sur l'accès et l'utilisation des équipements sportifs (voir annexe 25).

11.2.1.2. Conventions de rattachement territorial

Pierre DEPETRIS présente une demande de modification réglementaire visant à donner la compétence à la Commission Fédérale Territoires pour le suivi des rattachements territoriaux (voir annexe 25).

Validation du Bureau Fédéral.

12. Délégation Développement

- 12.1. Points à débat / décision
 - 12.1.1. Label Club Formateur UM

Frédérique PRUD'HOMME présente une demande de dérogation du club REBOND PILOTIN de Martinique (voir annexe 26).

Validation du Bureau Fédéral.

- 12.2. Informations générales

Frédérique PRUD'HOMME présente les propositions de Labels EFMB 2 et 3 étoiles (annexe 26).

Validation du Bureau Fédéral.

Elle présente ensuite s de Labels VxE attribués par la Commission Fédérale Vivre Ensemble (annexes 27 et 28).

Validation du Bureau Fédéral.

13. Questions diverses

Amélie MOINE émet une alerte concernant une note de la FIBA, qui prévoit l'interdiction faite aux clubs de payer les commissions des agents de joueurs. Un échange avec la FIBA est prévu quant aux modalités d'application de cette nouvelle réglementation.

Anne LUCIANI souhaite remercier tous les anciens membres des commissions qui n'ont pas été reconduits cette année et demande comment procéder. Jean-Pierre HUNCKLER se chargera de cette démarche.

Pierre DEPETRIS a informé l'assemblée d'une récente rencontre avec le président de la ligue de Mayotte. Il a été constaté que 90% des clubs manquent de matériel. Des démarches ont été entreprises auprès de la DRAJES pour obtenir une aide financière.

Jean-Pierre HUNCKLER rebondit sur la situation de Mayotte, suite à une alerte du Conseil Régional Ile de France, indiquant que l'ATHLETICA d'Eaubonne a menacé d'annuler la réservation pour cause de non garantie de paiement. Bien que la FFBB se soit portée garante, cette démarche n'a pas été bien accueillie.

Prochain Bureau Fédéral le samedi 15 février 2025 à Caen.